



Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 Août 2020

Présents : Alban Dubois, Chantal Ayouaz, Sylvain Camus, Henri Desplan, Jean-Michel Desplan, Henri-Pierre Fabre, Régine Fortis.

Absents : 0

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 17 Juillet 2020 qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Inscription ANEM :

L'ANEM est l'Association nationale des élus de la Montagne. Elle regroupe les communes situées sur un territoire de montagne afin de renforcer les intérêts de ces communes. L'adhésion à l'ANEM nécessite une délibération qui est prise à l'unanimité.

2) Achat d'ordinateurs (PC) :

Des PC ont été achetés afin de faciliter l'accès informatique à la Mairie. Une délibération doit être prise afin d'obtenir une subvention. Délibération prise à l'unanimité.

3) Décision modificative :

Il s'agit ici d'une opération purement comptable, transférer une ligne budgétaire vers une autre, nécessitant une délibération. 200€ sont transférés vers le compte 6718 afin de régulariser le paiement d'une franchise d'assurance suite à un sinistre. Délibération prise à l'unanimité.

4) Désignation délégués ADET :

Désignation de 4 délégués pour représenter la Commune au sein de l'ADET. Chantal Ayouaz, Sylvain Camus, Henri-Pierre Fabre et Régine Fortis sont candidats et désignés par le Conseil municipal.

5) Mur de soutènement parcelle communale :

Des riverains à une parcelle communale (C 2379) sur laquelle se trouve un chemin communal ont signalé par téléphone et par mail qu'un mur de soutènement situé sur cette parcelle était en train de s'effondrer. La loi en vigueur, dans ce cas, oblige le propriétaire à réparer ce mur. Le Conseil municipal décide donc de le réparer.

Or, l'accès à cette parcelle est bloqué en bas par un portail et en haut par un mur soutenant la route menant au « Poussadé - l'Encole ». L'accès y reste possible par le haut, par l'escalade de trois marches en pierre, jugé non pratique pour un chemin communal et dangereux et par un portail situé apparemment sur une parcelle privée.

Le Conseil municipal décide de faire réaliser un bornage afin de savoir concrètement quelles peuvent être les solutions et si le portail se trouve bien sur une parcelle privée. Il est évident qu'une solution doit être trouvée afin de libérer un accès pour permettre l'accès afin de réaliser les travaux et pour pouvoir accéder sans problème à ce chemin communal, patrimoine de la Commune.

6) Questions diverses :

Remise en état chemin communal à la Gouade

Il est décidé que les propriétaires doivent remettre ce chemin piétonnier dans l'état où il était, (fin des travaux) notamment enlever la poutre ou remblayer pour obtenir une pente douce. En effet, dans une démarche de développement économique et touristique initiée par l'intercommunalité, nous souhaitons réhabiliter l'ancien chemin pédestre d'Artigasou.

Conférence de M. Audoubert :

Il s'agira sûrement de la dernière conférence donnée par le grand alpiniste et nous avons la chance qu'il veuille la donner à Melles, village dont il est résident.

La date retenue est celle du 24 Octobre. Un pot de l'amitié sera offert par la Municipalité à l'occasion de ce grand événement.

Jus de pommes mellois :

Un week-end fin Septembre, si les conditions le permettent sera organisé avec le système des journées citoyennes, le ramassage des pommes en fin de semaine et la fabrication du jus de pommes le samedi à l'aide du pressoir communal en cours de restauration. Il est projeté de réaliser environ 150 bouteilles.

Il y a 50 ans le pressoir était mis à disposition des habitants sur la place du village. Nous sommes à la recherche d'informations historiques et de photographies sur ce sujet.

Cabane d'Aouéran :

Le projet est lancé. Rendez-vous avec un architecte le 1er Septembre, avec pour idée de la réaliser avec des bois de Melles.

SDEHG :

Un projet d'étude va être engagé avec le SDEHG afin de mettre le village en valeur grâce à l'enfouissement des lignes électriques avec un volet sur les économies possibles à réaliser sur l'éclairage public(coût annuel 8k€).

90% de subventions sont possibles pour l'enfouissement des lignes mais également si nous souhaitons mettre en place une borne pour la recharge des voitures électriques.

ENEDIS :

Coupures électriques Labach/intempéries

Une demande d'élaboration d'une convention avec ENEDIS pour l'entretien des lignes électriques jusqu'au secteur de Labach est en cours.

Le conseil municipal remercie le Dr Jean Romain Gauthier pour le don d'une boîte à pharmacie complète à mettre dans la cabane de sestagnous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Les membres du Conseil,

Pour Le Maire,

Jean Michel Desplan